Impôts et taxes : malgré certaines baisses symboliques, les prélèvements obligatoires ont battu un nouveau record en 2022 (45,4% du PIB)

18/06/2023 à 18h21



[…] Regardons tout d'abord les prélèvements obligatoires, terme générique englobant les impôts et les cotisations sociales: ils ont pulvérisé leurs records historiques l'an dernier. Quelque 1197 milliards d'euros sont entrés dans les caisses de l'État et des autres administrations, en augmentation de 8 % sur l'année précédente selon l'Insee. Alors que le PIB (produit intérieur brut) n'a progressé que de 5,7 % en valeur (en incluant l'inflation), le poids des prélèvements rapportés au PIB a donc bondi, passant mécaniquement de 44,3 % en 2021 à 45,4 % en 2022. Encore plus qu'en 2017, précédent record (45,1 %).

Certains bons esprits seront certes tentés de voir dans l'abondance de recettes fiscales et sociales une marque de bonne santé. Tel Gabriel Attal, le ministre des Comptes publics: «Les rentrées d'impôt sur les sociétés ont atteint 62 milliards d'euros: c'est le montant le plus élevé de l'histoire, alors qu'on a le taux le plus bas de l'histoire

(passé de 33 % à 25 %). Taxer moins, c'est un levier de compétitivité et d'attractivité, donc ça fait Rentrer des recettes» […]

Mais c'est aussi un sophisme de gros calibre, car cela ne saurait cacher ce fait indéniable: jamais la pression fiscale (et sociale) n'a été aussi élevée (45,4 %). On peut s'en étonner car personne ne contestera que certains barèmes d'imposition ont été allégés (à la notable exception de la CSG des retraités les plus aisés). Que s'est-il donc passé de si chagrinant pour les contribuables qui ont vu leur douloureuse accrue quoi qu'on en dise? La réponse nous est donnée par le rapporteur général du Haut Conseil des finances publiques, Éric Dubois, dans une note explicative sur «l'élasticité des prélèvements obligatoires au PIB».

[…]

Le Figaro

> *Forum de Davos. Des millionnaires demandent à être davantage taxés, "Venez en France" réagit Bruno Le Maire*

Récemment

> *Paris : la taxe foncière va augmenter de 51%*